



Mission régionale d'autorité environnementale

OCCITANIE

Le 7 octobre 2019

**Information sur l'absence d'avis
de la Mission régionale d'Autorité environnementale
de la région Occitanie
Élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) Pyrénées
Vallées des Gaves (65)**

n°saisine 2019-7644
n°MRAe 2019AO136

Par courrier daté du 03 juillet 2019, reçu par la DREAL Occitanie le 03 juillet 2019, la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves (65) a sollicité l'avis de l'Autorité environnementale sur son projet d'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial, au titre des articles R 104-21 et suivants du code de l'urbanisme relatifs à la procédure d'évaluation environnementale d'un plan et programme.

L'Autorité environnementale n'a pas émis d'avis dans le délai qui lui était imparti, soit avant le 03 octobre 2019 (article R.104-25 du Code de l'urbanisme).